

RAPPORT

ANNUEL

20

23

-

20

24

La Fondation Pierre Elliott Trudeau
Rapport annuel 2023-2024

ISSN 1918-2406

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives
Canada, 2024

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives
nationales du Québec, 2024

Numéro d'organisme de bienfaisance :
895438919RR0001

Toutes les photographies figurant dans ce
rapport annuel sont la propriété exclusive
de la Fondation Pierre Elliott Trudeau.

Nous reconnaissons respectueusement
que les bureaux de la Fondation Pierre
Elliott Trudeau sont situés sur le territoire
traditionnel de la nation Kanien'kehá:ka
(Mohawk), un endroit qui a longtemps
servi de lieu de rencontre et d'échange
entre diverses nations.



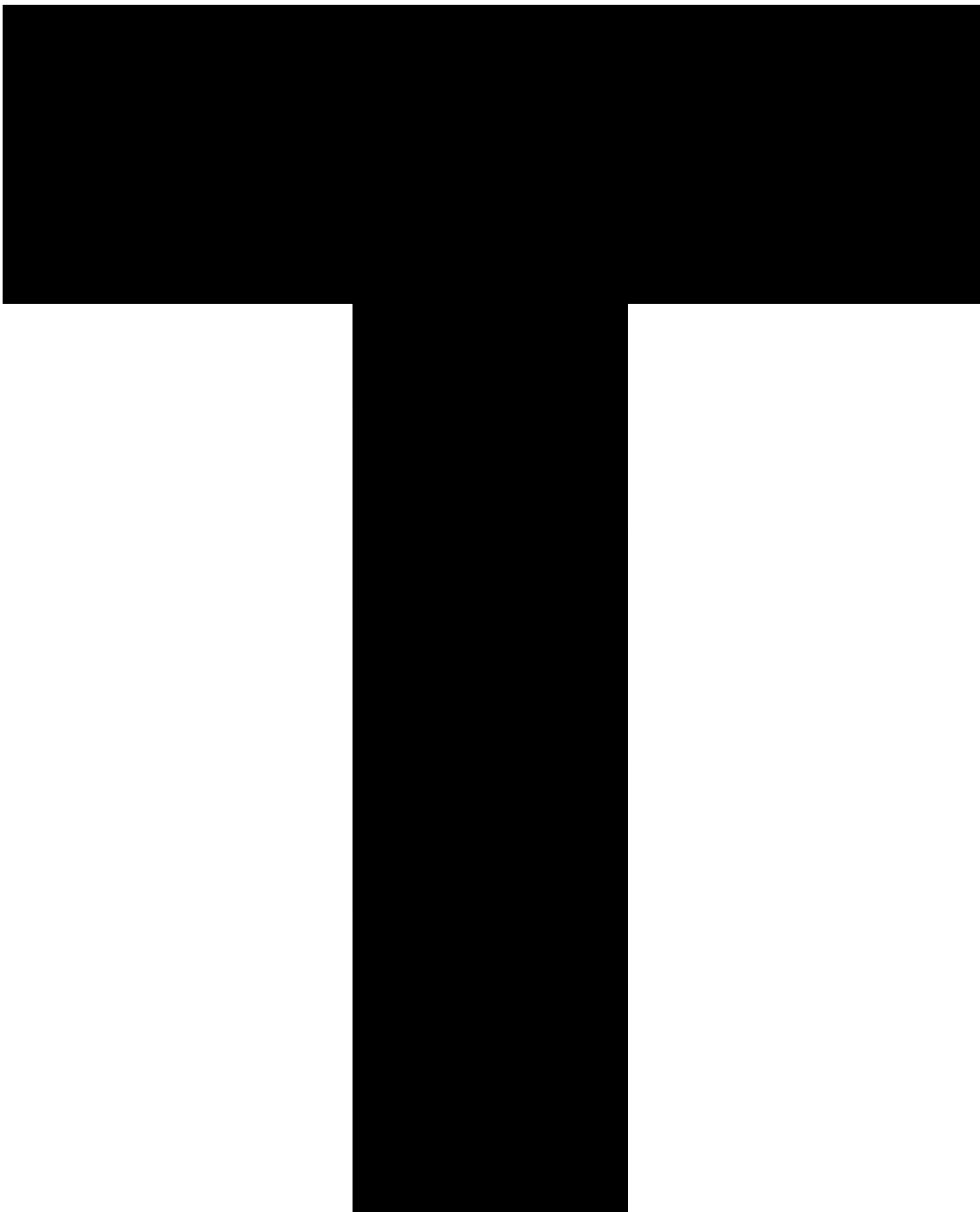
Fondation Pierre Elliott Trudeau
1980, rue Sherbrooke O., Bureau 600
Montréal (Québec) CANADA H3H 1E8
T. 514 938-0001

info@fondationtrudeau.ca
fondationtrudeau.ca

f @fondationtrudeaufoundation
in company/fondation-trudeau-foundation

Ce rapport annuel présente les activités et
informations financières de la Fondation
Pierre Elliott Trudeau pour la période allant
du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024.

La Fondation Pierre Elliott Trudeau/The Pierre
Elliott Trudeau Foundation a été créée en
2001 en vertu de la partie II de la Loi sur les
corporations canadiennes. Le 30 mai 2014,
la Fondation a été prorogée en vertu
de l'article 211 de la Loi canadienne sur les
organisations à but non lucratif. La Fondation
est enregistrée en tant qu'organisme de
bienfaisance auprès de l'Agence du revenu
du Canada. Son numéro d'enregistrement
est le 895438919RR0001.



06

Mots
d'introduction

10

À propos
de la Fondation

18

Quatre thèmes
fondateurs

22

Bourse, *fellowship*
et mentorat

30

Cohorte 2024

38

Programme
d'interaction
publique

44

Gouvernance

48

Dons

52

États financiers



Paris, Cohorte 2024



Halifax, Cohorte 2023



Paris, Cohorte 2024



Montréal, Communauté et invités



Paris, Cohorte 2024



Montréal, Communauté et invités



Buenos Aires, Cohorte 2022



Halifax, Cohorte 2023



Parc provincial Blomidon (N.-É.), Cohorte 2023

Depuis plus de vingt ans, la Fondation met de l'avant les études supérieures en sciences humaines et sociales et apporte son soutien à des doctorants et des chercheurs d'exception, encourageant ainsi la réflexion critique et l'action. Nous sommes impatients de poursuivre cette mission en tant qu'organisme de bienfaisance non partisan et entièrement indépendant.

Mots d'introduction



Parc provincial Blomidon (N.-É.), Cohorte 2023



John English
O.C., MSRC, PhD
Président des membres

La dernière année a amené un vent de renouveau pour la Fondation Pierre Elliott Trudeau. Elle nous a permis également de nous concentrer sur ce que la Fondation fait le mieux: inspirer des conversations, créer des connexions et soutenir les idées de pointe. Éviter l'uniformité et encourager une discussion marquée par la compréhension s'aligne avec une vision de Pierre Elliott Trudeau datant de 1971:

« Une société qui met l'accent sur l'uniformité est une société qui engendre l'intolérance et la haine. Une société qui fait l'éloge du citoyen moyen est une société qui engendre la médiocrité. Ce que le monde devrait rechercher, et ce que nous devons continuer à chérir au Canada, ce ne sont pas des concepts d'uniformité, mais des valeurs humaines: la compassion, l'amour et la compréhension ».

Ce vent de renouveau ne touche pas uniquement le travail de la Fondation, mais aussi les membres. Les membres jouent un rôle essentiel pour la Fondation comme ils élisent les administrateurs et administratrices du Conseil d'administration, ils approuvent les modifications aux règlements généraux et ils désignent les vérificateurs externes. Certains des membres de la Fondation ont soutenu le travail de l'organisation depuis plus de 20 ans. Ils et elles ont donné de nombreuses heures bénévoles pour soutenir le travail de cette organisation qui encourage les valeurs humaines et l'échange respectueux. Je leur suis profondément reconnaissant de leur sagesse et de leurs contributions à travers les années.

Un changement générationnel s'annonce et nous avons ainsi pu accueillir cette année deux anciens boursiers de la Fondation comme nouveaux membres: Wendell Nii Laryea Adjetey et Steven Hoffman.

La Fondation envisage son avenir avec grande confiance. Nous avons une communauté active, composée de 59 boursières et boursiers, de 16 *fellows* et de 14 mentors. Nous avons organisé neuf événements l'année dernière, dont un événement pour accueillir la nouvelle cohorte 2024, un événement pour conclure les trois années de la cohorte 2021 ainsi que le tout premier cercle autochtone pour que les membres autochtones de la Fondation nous aident à comprendre comment nous pourrions apprécier et inclure les connaissances et le savoir autochtones dans notre travail futur.

Finalement, je vais moi-même signer pour la dernière fois ce mot d'introduction. Je suis honoré d'avoir pu soutenir le travail de la Fondation pendant mes années comme président des membres et je suis confiant de laisser l'organisation entre les mains très capables d'un successeur ou d'une successeuse.



Peter Sahlas
Président du Conseil
d'administration

L'année 2024 marque un nouveau départ pour la Fondation Pierre Elliott Trudeau. Le Conseil d'administration a accueilli plusieurs nouveaux administrateurs et administratrices, dont Pascale Alpha, Feridun Hamdullahpur, Nimi Nanji-Simard, Alain-Désiré Nimubona, Duncan Reid, Deborah Saucier et Marina Sharpe qui se sont joints à Martha Durdin, Edward Johnson, O.C., et Bruce McNiven, O.C.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à Edward Johnson, O.C., qui prend sa retraite après avoir été successivement administrateur (2011-2018), vice-président (2018-2021) puis président (2021-2024) du Conseil. M. Johnson demeure membre de la Fondation et président émérite du Conseil d'administration. Pour ma part, j'ai l'honneur d'avoir été nommé en mai 2024 pour succéder à M. Johnson à la présidence du Conseil.

En mai 2024, nous avons également accueilli une nouvelle présidente et directrice générale intérimaire, Bettina B. Cenerelli. Ayant travaillé à la Fondation entre 2004 et 2011, elle revient après une interruption de 13 ans consacrée à l'administration universitaire sur la côte ouest du Canada.

L'année 2023 a été une année difficile. L'acceptation par la Fondation de deux dons liés à des philanthropes chinois, annoncés publiquement en 2016 et 2017, a conduit à une attention médiatique intense et à une politisation de la Fondation. À la suite d'allégations selon lesquelles les dons auraient fait partie d'une opération d'influence étrangère, le Conseil d'administration a immédiatement retourné les fonds. Une enquête indépendante menée par Norton Rose Fulbright Canada, de mai 2023 à février 2024, n'a révélé aucun élément de preuve établissant que les dons en question étaient liés à un quelconque stratagème d'ingérence étrangère. Parallèlement, un audit effectué par l'Agence du revenu du Canada, de juin 2023 à septembre 2024, a conclu que les fonds reçus étaient des vrais dons, et non pas des dons dirigés. Depuis qu'elle a reçu ces dons, la Fondation a pris l'initiative à plusieurs reprises de renforcer sa politique de dons ainsi que les procédures connexes.

En 2024, avec son nouveau Conseil d'administration et sa nouvelle direction, la Fondation a mis en œuvre d'importants changements de gouvernance pour renforcer son indépendance. Les règlements ont été mis à jour et les représentants de la famille de Pierre Elliott Trudeau et du gouvernement du Canada ont officiellement mis fin à leurs rôles dans la gouvernance de la Fondation. Alexandre Trudeau, représentant la famille Trudeau, a quitté ses fonctions en novembre 2024, tandis que la Fondation et le gouvernement du Canada ont mis fin, en juillet 2024,

aux liens officiels entre eux. Ces changements représentent une étape importante pour le travail de promotion de la recherche avancée en sciences humaines et sociales que la Fondation continue à effectuer, en tant qu'organisme de bienfaisance indépendant et non partisan régi par la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

En 2024 également, la Fondation a entrepris un processus de planification stratégique pour faire le point sur ses vingt-deux années d'histoire et pour jeter les bases de la programmation à venir. Après des consultations nationales, notamment auprès des boursiers et boursières, des *fellows* et des mentors actuels et anciens, un nouveau plan stratégique a été adopté par le Conseil en novembre 2024. Ce nouveau plan souligne le rôle de la Fondation dans la promotion et le soutien de l'excellence et de l'engagement universitaires au sein de la société civile.

Depuis sa création, la Fondation investit dans l'avenir en soutenant la recherche avancée en sciences humaines et sociales. Les anciennes et anciens de la Fondation jouissent d'une reconnaissance considérable auprès de leurs pairs et contribuent de façon significative à la vie publique. « Nous ne serions pas là où nous sommes aujourd'hui sans le soutien de la Fondation », nous ont dit de nombreuses personnes au cours des consultations de planification stratégique. Aujourd'hui, nous sommes très fiers d'avoir soutenu ces personnes remarquables et accomplies, et nous souhaitons voir s'épanouir une communauté d'anciennes et d'anciens encore plus dynamique et connectée, et dont la force et l'impact continuent à grandir.



Bettina B. Cenerelli, Dr. phil.
Présidente et directrice
générale intérimaire

La Fondation Pierre Elliott Trudeau est un joyau dans le paysage des organismes subventionnaires. Où trouver autrement une organisation qui se dédie aux sciences humaines et sociales, au sens large du terme? Où créer autrement cette atmosphère inspirante d'avoir des universitaires et praticiens, au début, au milieu et à la fin de leur carrière respective, qui se rassemblent pour débattre des questions clés de notre société actuelle? Comment ne pas apprécier cette opportunité pour ceux qui possèdent plus d'expérience de pouvoir la partager avec les jeunes au début de leur carrière? Comment ne pas s'émerveiller devant cette promesse et cet engagement qui nous montrent à quel point la communication et la collaboration, au-delà des barrières disciplinaires et institutionnelles, sont bénéfiques pour nous tous?

La Fondation nous livre tout cela depuis plus de 20 ans. Les réussites de carrière des boursiers et boursières et des lauréats depuis 2001 nous démontrent que nous avons bien choisi à l'époque – cette première reconnaissance de la Fondation était souvent le tremplin pour permettre à nos membres de briller et d'aider notre société grâce aux résultats de leurs recherches, justement parce que cette recherche s'exprimait à travers un engagement public intellectuel. La Fondation a permis ainsi de former la prochaine génération des chercheurs, qui seront actifs dans le monde des affaires, des ONG et des institutions pour réfléchir sur les collaborations. C'est cette collaboration, l'écoute et le questionnement de nos propres idées qui nous aident à mieux comprendre le monde qui nous entoure.

La Fondation joue un rôle de médiation et de facilitation et nous sommes honorés de pouvoir travailler de près avec des personnes extraordinaires: la communauté de la Fondation, le collectif des boursières et boursiers, des *fellows* (ou lauréats autrefois), ainsi que des mentors. Cela justifie tout ce que nous faisons et nous suivons de près et apprécions les réussites et les contributions de nos membres. J'en suis émerveillée chaque jour et j'envisage chaque événement comme une inspiration personnelle qui me permet de grandir et qui permet à la société canadienne de mieux réussir dans son ensemble, indépendamment des différences politiques.

Je suis profondément reconnaissante envers mes collègues et la petite équipe de professionnels sans qui notre travail et le soutien pour notre communauté seraient impossibles. C'est avec humilité que j'ai repris le flambeau pour continuer à soutenir nos membres dans leurs exploits et que j'envisage avec un énorme plaisir notre prochaine année d'activités.

À propos de la Fondation



Qui sommes-nous ?

La Fondation Pierre Elliott Trudeau est un organisme de bienfaisance canadien enregistré, indépendant et sans affiliation politique.

Elle a été créée en 2001 pour rendre hommage à l'ancien premier ministre du Canada.

La Fondation contribue à soutenir la recherche de pointe en sciences humaines et sociales en s'assurant d'un lien concret avec les questions qui touchent la société quotidienne. Elle soutient des étudiants au doctorat, remet des prix de recherche à des chercheurs de haut niveau et établit des connexions fortes avec des figures de proues éminentes du domaine professionnel. Grâce aux collaborations entre les trois groupes de récipiendaires de bourse, de *fellowship* et de mentorat, la Fondation rassemble des leaders exceptionnels qui travaillent ensemble à trouver des solutions concrètes aux questions-clés de notre époque.

Innovover, transformer, aller plus loin

La Fondation est profondément attachée à l'excellence et à l'engagement de ses membres. Elle favorise les échanges de connaissances au-delà des silos traditionnels, ce qui a un impact significatif et permet aux futurs leaders de se développer et d'affiner leurs compétences. En même temps, la coopération entre les chercheurs de pointe et les professionnels de haut niveau favorise une dimension d'intervention et de collaboration concrètes. La Fondation encourage la diversité des opinions, un dialogue respectueux et les discussions ouvertes à toutes les perspectives. Les membres de notre communauté sont des individus exceptionnels, des leaders qui cherchent à inspirer et faire une différence. Ils sont désireux d'innover, de transformer et d'aller plus loin, pour le bénéfice de la société canadienne et du monde.

Mission

La Fondation Pierre Elliott Trudeau soutient le développement d'étudiants au doctorat, de chercheurs et d'intellectuels publics exceptionnels et à la fine pointe de leur domaine. Notre objectif est de positionner nos boursiers, *fellows* et mentors de manière à avoir un impact significatif dans leurs communautés, leurs institutions et au-delà.



Halifax, Cohorte 2023

En chiffres

Depuis 2002, la Fondation Pierre Elliott Trudeau propose des programmes uniques dans le but de créer une communauté de chercheurs et d'éminents praticiens qui réfléchissent ensemble afin de répondre aux défis de leur époque.

327

boursières et boursiers ont été sélectionnés pour bénéficier de la formule unique de la Fondation, qui allie un généreux soutien financier à la recherche doctorale et une programmation qui contribue à leur développement de chercheur engagé.

169

mentors ont partagé leurs propres expériences et compétences exceptionnelles contribuant ainsi à un échange concret et novateur entre la recherche, les politiques publiques et la société canadienne.

98

fellows ont été nommés parmi d'éminents universitaires et intellectuels publics du Canada.

131

millions de dollars investis au total afin de soutenir le travail de la Fondation.

Quelques souvenirs en images
des activités de l'année 2023-2024.



Montréal, Communauté et invités



Paris, Cohorte 2024



Halifax, Cohorte 2023



Buenos Aires, Cohorte 2022



Parc provincial Blomidon, Cohorte 2023



Buenos Aires, Cohorte 2022



Paris, Cohorte 2024



Bordeaux, Cohorte 2023



Halifax, Cohorte 2023



Bordeaux, Cohorte 2023



Montréal, Communauté et invités



Washington, DC, Cohorte 2022



Paris, Cohorte 2024



Buenos Aires, Cohorte 2022



Mushuau-nipi, Différentes cohortes



Halifax, Cohorte 2023



Halifax, Cohorte 2023



Washington, DC, Cohorte 2022



Paris, Cohorte 2024



Parc provincial Blomidon, Cohorte 2023



Buenos Aires, Cohorte 2022



Paris, Cohorte 2024



Montréal, Communauté et invités



Bordeaux, Cohorte 2022



Grand-Pré, Cohorte 2023



Paris, Cohorte 2024



Halifax, Cohorte 2023



Buenos Aires, Cohorte 2022



Paris, Cohorte 2024



Grand-Pré, Cohorte 2023

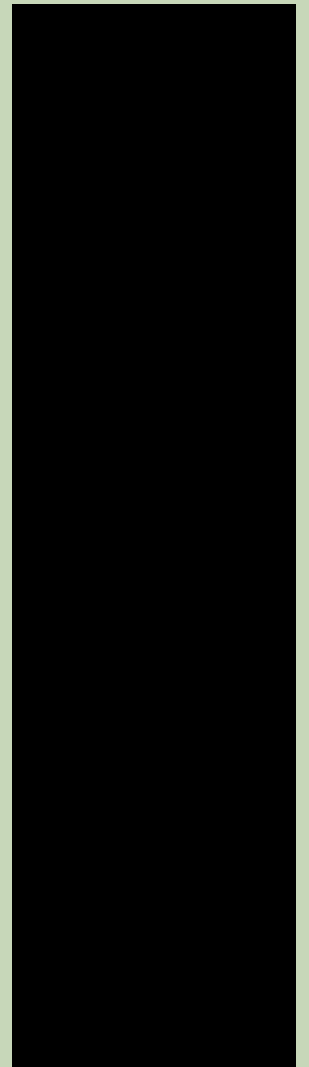
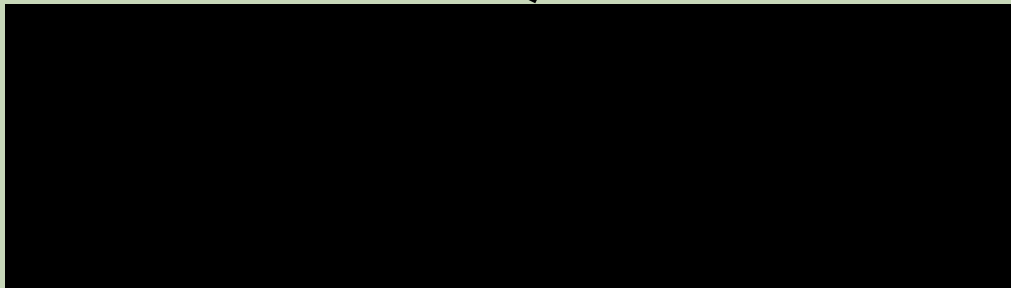


Halifax, Cohorte 2023



Halifax, Cohorte 2023

Quatre thèmes fondateurs



Dès sa création, la Fondation a choisi de concentrer ses actions sur quatre grands thèmes, reflétant les principales préoccupations qui ont jalonné la vie et l'œuvre de Pierre Elliott Trudeau.



Washington, DC, Cohorte 2022

Droits de la personne et dignité humaine



Les êtres humains doivent être en mesure de mener, au sein de la société, une vie où se reflètent leurs valeurs et aspirations communes, en dépit des différences et des inégalités. Cette position éthique exige que nous trouvions de nouvelles possibilités d'inclusion et de participation afin de multiplier les occasions pour l'ensemble de l'humanité et de réduire les écarts entre individus et groupes.

Quelques projets de recherche en lien avec ce thème

Camille Lefebvre
(Université de Leiden),
boursière 2022

Intégration du droit international en droit canadien : le recours à l'expulsion, à la détention et les effets sur la sécurisation des migrants

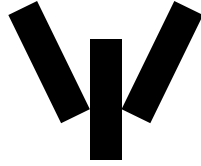
Geraldine Manossa
(Université de la Colombie-Britannique),
boursière 2024

Méthodes de réconciliation avec les communautés autochtones fondées sur le territoire

Luka Stojanovic
(Université Trent),
boursier 2024

Du silence à l'autonomisation : repositionner l'expérience de panique chronique chez les personnes âgées en Ontario

Citoyenneté responsable



Les droits et obligations conférés par la citoyenneté ne sont pas équitablement répartis. Des divisions de toutes sortes (culturelles, ethniques, religieuses, économiques et technologiques) semblent aller en augmentant, entraînant une perte de la cohésion sociale. Les pratiques démocratiques sont mises à rude épreuve et nous devons trouver de nouvelles façons de communiquer, de se respecter mutuellement et de se comprendre pour préserver la tolérance et la responsabilité sociale.

Quelques projets de recherche en lien avec ce thème

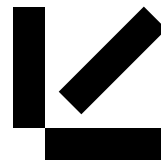
Tobias Gerhard Schminke
(Université Dalhousie),
boursier 2022

Battre les partis électoralistes : point de vue transnational sur la fragmentation des systèmes de partis politiques démocratiques au fil du temps

Zoe Savitsky
(Université York),
boursière 2024

Liberté d'expression, liberté de parole et... liberté de tromper ? Une analyse comparative juridico-critique historique et contemporaine du discours et de l'expression corporatifs trompeurs entre le Canada et les États-Unis

Le Canada et le monde



Il y a au Canada une longue tradition d'engagement responsable dans les affaires internationales, tradition qui fait maintenant partie intégrante de l'identité du pays. Le rôle international du Canada a considérablement changé au cours des dernières années. Il faut maintenant repenser la politique étrangère et réfléchir aux possibilités et aux défis que présente ce rôle pour l'avenir.

Quelques projets de recherche en lien avec ce thème

Roojin Habibi
(Université York),
boursière 2022

Renouveler les principes juridiques universels pour la protection de la dignité humaine et la solidarité dans les situations d'urgence sanitaire mondiale

Prince Ekoh
(Université de Calgary),
boursier 2023

Réseau social et expériences de soutien des personnes réfugiées africaines âgées à Calgary : une enquête visuelle graphique

Vena Joseph
(Université de Montréal),
boursière 2023

Analyse de la coordination des efforts mondiaux en santé en Haïti : une étude sur l'application du cadre complexe de gouvernance des systèmes adaptatifs dans les zones rurales d'Haïti

Les populations et leur environnement naturel



Les problèmes environnementaux sont multiples et répandus. La concurrence pour les aliments, l'eau, l'air pur et les ressources naturelles est propice aux conflits entre populations et gouvernements. Au-delà de la protection environnementale et des mesures de conservation, la recherche sur de nouvelles solutions écologiques et sur l'adaptation des populations permettra peut-être de réduire le risque de confrontations entre divers secteurs de la société ou entre pays.

Quelques projets de recherche en lien avec ce thème

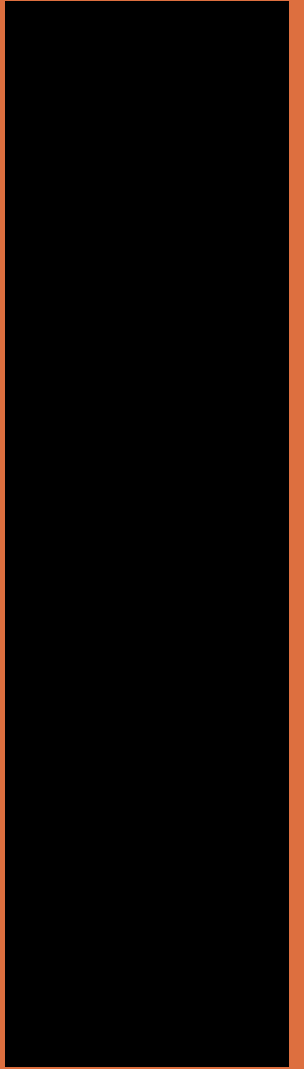
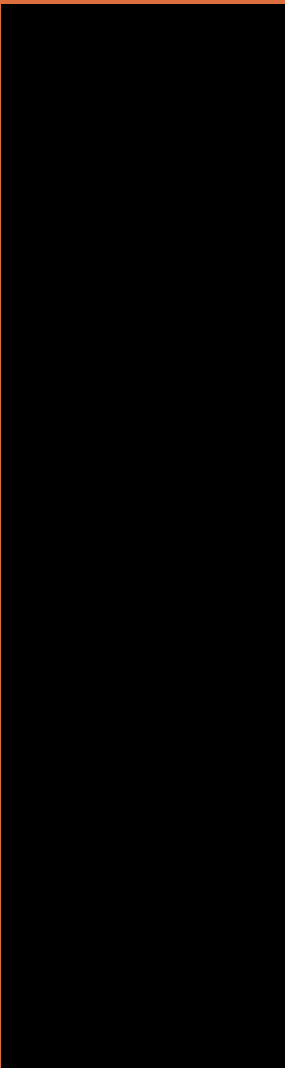
Catherine Savard
(Université d'Oxford),
boursière 2024

Péril en la demeure : interdiction émergente de l'écocide dans le droit international et national

Paloma Castonguay-Rufino
(Université de Montréal),
boursière 2024

La réutilisation architecturale en tant qu'action climatique : vers un cadre comparatif pour la reconnaissance des valeurs des vestiges industriels urbains au Canada

Bourse, *fellowship* et mentorat



Aperçu des programmes

La Fondation soutient la recherche doctorale de pointe dans le secteur des sciences humaines et sociales. Elle reconnaît des étudiants au doctorat exceptionnels (les boursiers), donne des prix de recherche à d'éminents chercheurs universitaires (les *fellows*) et établit des connexions fortes avec des figures de proue du domaine professionnel (les mentors).

Les boursiers, *fellows* et mentors de la Fondation Pierre Elliott Trudeau travaillent main dans la main pour guider et inspirer la prochaine génération de leaders canadiens.



Paris, Cohorte 2024



Grand-Pré, Cohorte 2023

Bourse

Notre programme de bourses est unique au Canada et va bien au-delà d'une aide financière. Il s'agit d'une opportunité pour les doctorants et doctorantes de rejoindre une communauté de personnes d'exception, issues de disciplines et d'horizons variés. Les boursières et boursiers sont sélectionnés à la suite d'un processus de sélection rigoureux de plusieurs mois et sur la base des recommandations du comité d'étude des demandes et mises en nomination (CÉDMN) indépendant. Chaque récipiendaire de bourse est choisi non seulement sur la base de son dossier universitaire, mais également pour son engagement et sa capacité à partager des connaissances et les diffuser pour le bénéfice de tous.

Nous encourageons le dialogue avec le grand public et la communauté sur des questions sociétales clés, en gardant toujours à l'esprit que le monde universitaire ne peut pas et ne doit pas travailler en vase clos.

Entourés par les *fellows* et les mentors, les boursiers et boursières développeront, au cours de leurs trois années avec la Fondation, des compétences leur permettant de repousser les limites universitaires et enrichir leur parcours de doctorat, afin de transformer leurs idées en actions, pour le progrès des communautés, du Canada et du monde.

16

boursières et boursiers exceptionnels confirmés par le conseil d'administration en 2024.

454

candidatures reçues dans le cadre du concours de bourses 2024 de la Fondation.

3,3

millions de dollars investis dans le programme de bourses doctorales en 2023-2024.

59

boursiers de quatre cohortes actives sont soutenus actuellement par la Fondation.



Bordeaux, Cohorte 2023

Fellowship

Les *fellows* sont le pendant universitaire essentiel de nos boursiers. Ils et elles sont des modèles, des chercheurs de haut niveau, reconnus par leurs pairs et capables d'agir en tant qu'intellectuels publics en dehors du monde universitaire. Ils sont sélectionnés à la suite d'un processus de sélection rigoureux de plusieurs mois et sur la base des recommandations du comité d'étude des demandes et mises en nomination (CÉDMN) indépendant.

Les *fellows* s'intéressent à une grande variété de sujets et ont publié de nombreux ouvrages. Ils prennent au sérieux le service de leurs institutions et sont des leaders universitaires dévoués. Les *fellows* jouent un rôle essentiel dans le développement intellectuel de nos doctorants, en leur donnant les moyens de réfléchir à des voies universitaires et non universitaires, en les incitant à publier, à travailler en réseau et à participer à des conférences. Ils jouent le rôle d'éducateurs publics exceptionnels, de professeurs dynamiques et de guides intellectuels pour les boursiers au cours de leur mandat avec la Fondation.

Programme Fulbright Canada-Fondation Pierre Elliott Trudeau/ Chaire conjointe en politiques publiques contemporaines

La Fondation est depuis plusieurs années en lien étroit avec Fulbright Canada pour inclure un des chercheurs soutenus par le programme Fulbright dans ses activités, permettant à la communauté de la Fondation de s'ouvrir sur le monde universitaire américain. Ainsi, un ou une universitaire d'exception qui vient au Canada soutenu par Fulbright Canada peut aussi poser sa candidature pour se joindre aux activités de la Fondation pendant douze mois. Ce partenariat témoigne de la volonté de la Fondation à développer une collaboration plus étroite à l'international.

Mentorat

Alors que les *fellows* sont les homologues universitaires seniors des boursiers, les mentors apportent une perspective essentielle : l'expérience du leadership dans un monde professionnel à l'extérieur des universités canadiennes et mondiales. Les mentors sont sélectionnés à la suite d'un processus rigoureux de plusieurs mois sur la base des recommandations du comité d'étude des demandes et mises en nomination (CÉDMN) indépendant. En tant que modèles inspirants en dehors du cadre universitaire, les mentors sont des praticiens éminents et des leaders accomplis.

Les mentors proviennent de divers secteurs — privé, parapublic et à but non lucratif — et de domaines professionnels variés. Ils et elles comptent des réalisations professionnelles marquantes grâce à une gamme de compétences précieuses pour nos boursiers. Les mentors partagent ainsi leurs connaissances sur des sujets tels que la communication et l'engagement public, la gestion d'équipe et de projet, les aspects financiers, l'entrepreneuriat, l'innovation sociale, la négociation, le réseautage, la pensée créative et conceptuelle, ainsi que la résilience face à l'adversité.

5

nouveaux *fellows* confirmés par le conseil d'administration en 2024 dont une *fellow* Fulbright Canada-Fondation Pierre Elliott Trudeau.

0,6

millions de dollars investis dans le programme de *fellowship* en 2023-2024.

16

***fellows* actuellement soutenus** par la Fondation.

5

nouveaux mentors confirmés par le conseil d'administration en 2024.

0,4

millions de dollars investis dans le programme de mentorat en 2023-2024.

14

mentors actuellement soutenus par la Fondation.

« Il me semble que les compétences de leadership sont essentielles pour avoir le courage de parler d'enjeux difficiles. Dans notre monde aujourd'hui, il y a énormément de polarisation et de chambres d'écho. On parle avec les gens avec lesquels on est d'accord, mais on perd de plus en plus la capacité de parler avec ceux avec lesquels on n'est pas d'accord. Mais pour régler les problèmes globaux, on doit être inclusif et, pour apprendre à être inclusif, il faut avoir du courage. Il faut avoir des compétences de collaboration. Il faut avoir l'écoute. »

- Marie-Joëlle Zahar, *fellow* 2023

« Devenir boursier de la Fondation Pierre Elliott Trudeau est avant tout un honneur et un privilège. Je pense également que c'est une opportunité incroyable de pouvoir entrer en contact avec un réseau incroyablement contemporain de chercheurs, d'universitaires et de professionnels de différents secteurs, ainsi que d'avoir la possibilité d'apporter un éclairage critique sur certaines des questions les plus urgentes qui se posent au Canada. »

- Luka Stojanovic, boursier 2024

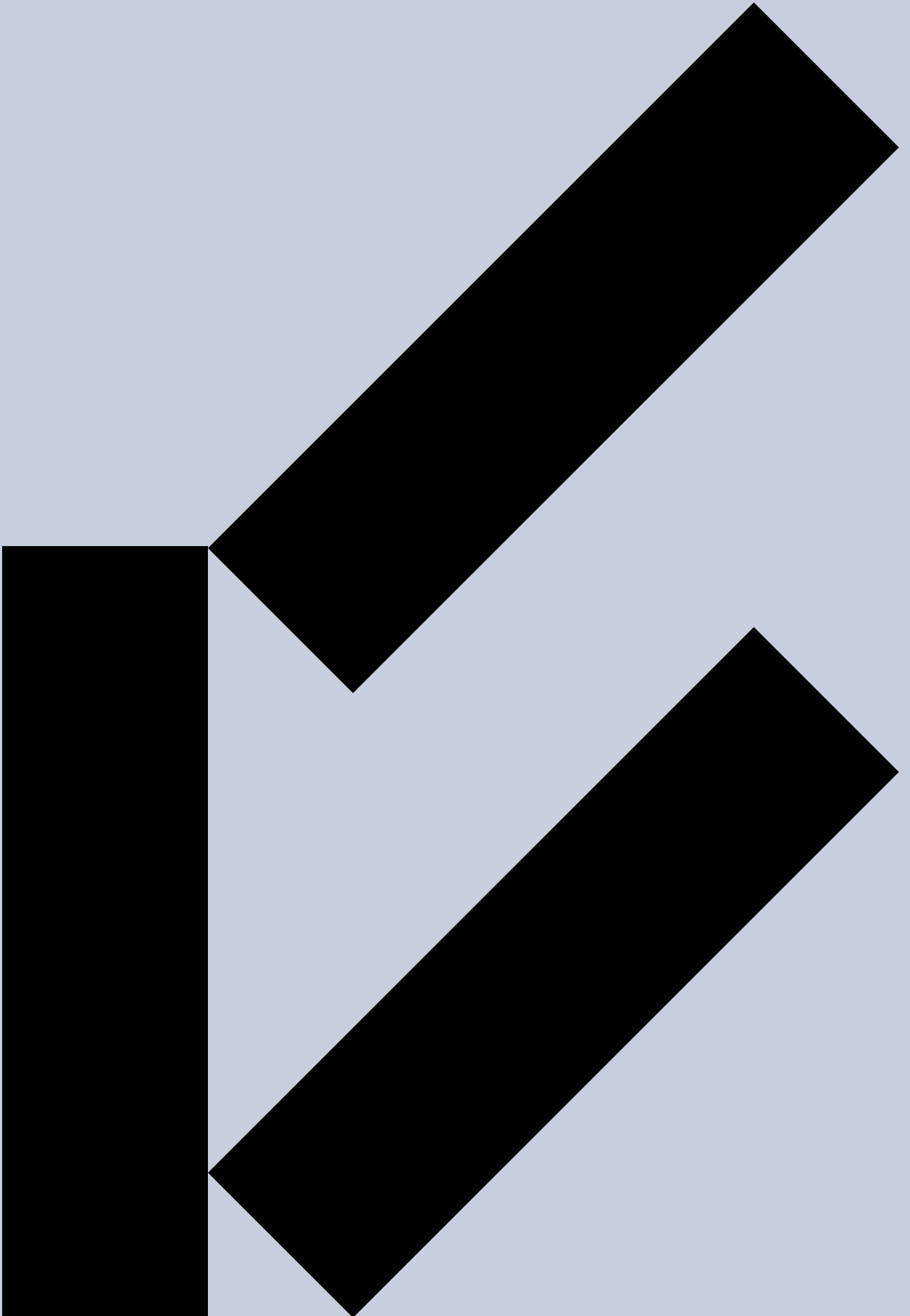
« En tant que mentor, j'espère contribuer à la mise en œuvre et à la compréhension de la vision du monde du point de vue des Premières Nations. Nous avons un certain nombre de systèmes de croyances qui se résument à des principes de base comme la gentillesse, le respect, l'empathie et l'amour. Dans ma langue, « miyo-pimatisowin » signifie « vivre une bonne vie ». J'espère pouvoir aider ces universitaires à mettre en pratique certains de ces enseignements. »

- Michael Linklater, mentor 2024



Mushuau-nipi, Différentes cohortes

Cohorte 2024



16

doctorantes et doctorants exceptionnels en sciences humaines et sociales ont été sélectionnés comme boursiers de la Fondation Pierre Elliott Trudeau pour l'année 2024.

5

professeurs universitaires de renom ont été choisis comme *fellows* de la Fondation orientant sa réflexion intellectuelle et soutenant le parcours des boursières et boursiers.

5

mentors éminents d'horizons divers proposent des défis concrets en matière de leadership, de conseils stratégiques et d'occasions de réseautage.

Les boursières et boursiers 2024

Pendant trois ans, chaque boursière et boursier recevra jusqu'à 50 000 \$ par année pour couvrir ses frais de scolarité et de subsistance, ainsi qu'une allocation annuelle pouvant atteindre 20 000 \$ pour la recherche, les voyages, le réseautage, et la participation aux activités de la Fondation.



Marie-Michèle Brossard
Psychoéducation
Université de Sherbrooke (Qc)



Paloma Castonguay-Rufino
Architecture
Université de Montréal (Qc)



Kit Chokly
Communications
Université McGill (Qc)



Madison Dabbs-Petty
Psychologie de l'orientation
Université de l'Alberta (Alb.)



Timi Idris
Santé
Université Dalhousie (N.-É.)



Audrey Irvine-Broque
Géographie
Université de la Colombie-Britannique (C.-B.)



Malaïka Jacques-Bérubé
Criminologie verte
Université Laval (Qc)



Geraldine Manossa
Études interdisciplinaires
Université de la Colombie-Britannique (C.-B.)



Kate Mitchell
Droit
Université de Toronto (Ont.)



Moska Rokay
Sciences de l'Information
Université de Toronto (Ont.)



Catherine Savard
Droit
Université d'Oxford
(Royaume-Uni)



Zoe Savitsky
Droit
Université York (Ont.)



Luka Stojanovic
Études canadiennes
Université Trent (Ont.)



Michael Thorburn
Droit
Université Stanford
(États-Unis)



Cathy Tran
Bioarchéologie et
anthropologie médico-légale
Université Simon Fraser (C.-B.)



Yi Wen (Jenny) Wang
Soins infirmiers
Université McGill (Qc)

Les fellows 2024

En 2024, le Conseil d'administration de la Fondation a confirmé la nomination de cinq *fellows*. Les *fellows* ont droit à des honoraires annuels de 20 000 \$ pour un mandat de trois ans. Une indemnité annuelle de 15 000 \$ s'y ajoute pour les déplacements liés à la recherche et au réseautage dans le cadre d'événements et de projets liés aux programmes de la Fondation. Le ou la *fellow* Fulbright Canada-Fondation Pierre Elliott Trudeau reçoit de la part de la Fondation une indemnité annuelle de 15 000 \$ pour les déplacements liés aux programmes de la Fondation.



Melissa (Lisa) Redford

Fellow Fulbright
Canada-Fondation Pierre
Elliott Trudeau

Professeure et directrice du département de linguistique à l'université de l'Oregon, le programme de recherche de la professeure Melissa Redford est conçu pour promouvoir une théorie axée sur le développement de la production du langage parlé; une théorie où les représentations et les processus pertinents à la parole sont compris comme résultant de l'acquisition du langage qui est façonnée par les succès sociaux-interactifs, le développement du fonctionnement exécutif (c'est-à-dire la cognition relative au séquençage et à la planification) et le développement du contrôle moteur de la parole.



Paris, Cohorte 2024



Hoi Kong

Le professeur Hoi Kong est le premier titulaire du poste de professeur de droit constitutionnel de la très honorable Beverley McLachlin, C.P., qu'il occupe depuis 2018 à l'Université de la Colombie-Britannique. Il est chercheur principal dans le cadre du programme d'études constitutionnelles à l'Université du Texas et il a été boursier Peter Wall (2020-2021).



Sean Mills

Le professeur Sean Mills est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en histoire canadienne et transnationale. Il s'est joint à l'Université de Toronto après avoir terminé un stage postdoctoral à l'Université de New York. Ses recherches portent sur la migration, la race, la culture, la pensée politique, le genre et l'empire.



Malcolm Thorburn

Le professeur Malcolm Thorburn est titulaire de la Chaire sur les répercussions juridiques, éthiques et culturelles de l'innovation technologique à la faculté de droit de l'Université de Toronto. Ses écrits portent sur des questions théoriques en justice pénale et en droit public, notamment le droit pénal et la procédure, la détermination de la peine, le maintien de l'ordre, les droits constitutionnels et le raisonnement de proportionnalité.



Stéfanie von Hlatky

La professeure Stéfanie von Hlatky est titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur le genre, la sécurité et les forces armées, professeure d'études politiques à l'Université Queen's et chercheure-boursière au Centre for International and Defence Policy. Elle a obtenu son doctorat en science politique à l'Université de Montréal (2010), où elle était directrice générale du Centre d'études sur la paix et la sécurité internationale.

Les mentors 2024

Le Conseil d'administration de la Fondation a confirmé la nomination de cinq mentors en 2024. Les mentors ont droit à des honoraires annuels de 20 000 \$ pour un mandat de trois ans. Une indemnité annuelle de 15 000 \$ s'y ajoute pour les déplacements liés au réseautage dans le cadre d'événements et de projets liés aux programmes de la Fondation.



Taiwo Afolabi

Artiste chercheur interdisciplinaire originaire d'Afrique, Taiwo Afolabi, PhD, possède une expertise internationalement reconnue en matière de théâtre axé sur la recherche qui met l'accent sur la justice sociale, les droits de la personne et l'éducation antiracisme dans les communautés autochtones, immigrantes et marginalisées. Grâce à des publications et des projets théâtraux à l'échelle internationale, ses recherches touchent à des enjeux liés au maintien de l'ordre, comme l'éducation en santé sexuelle, le développement durable, l'itinérance et la revitalisation des langues.



Buenos Aires, Cohorte 2022



Sam Baardman

Auteur-compositeur-interprète, M. Baardman est un artiste visuel et un leader culturel. Le pouvoir de l'art d'émouvoir les gens et de propulser le changement est au cœur de son travail depuis plus de 30 ans en tant qu'artiste et administrateur culturel. Il a exposé des photographies et des installations vidéos à de nombreuses reprises dans des galeries au Canada et aux États-Unis. Il a également publié quatre albums complets de chansons originales et a performé à plusieurs reprises à travers le Canada. Il a cofondé le *River on the Run Artist Collective*, un groupe d'artistes environnementaux et de poètes dont l'art étudie la relation de plus en plus fragile entre les humains et leurs habitats.



Nancy Cleman

Responsable du groupe de propriété intellectuelle chez Lapointe Rosenstein Marchand Melançon, LLP, Mme Cleman est agente de marques de commerce et médiatrice accréditée (droit commercial). Elle possède une vaste expérience à l'échelle nationale et internationale et fournit des conseils juridiques à divers clients corporatifs et commerciaux, principalement en matière de propriété intellectuelle, de la protection de la vie privée et du droit des technologies de l'information. Elle joue un rôle actif au sein de sa collectivité et siège à plusieurs conseils et comités.



Michael Linklater

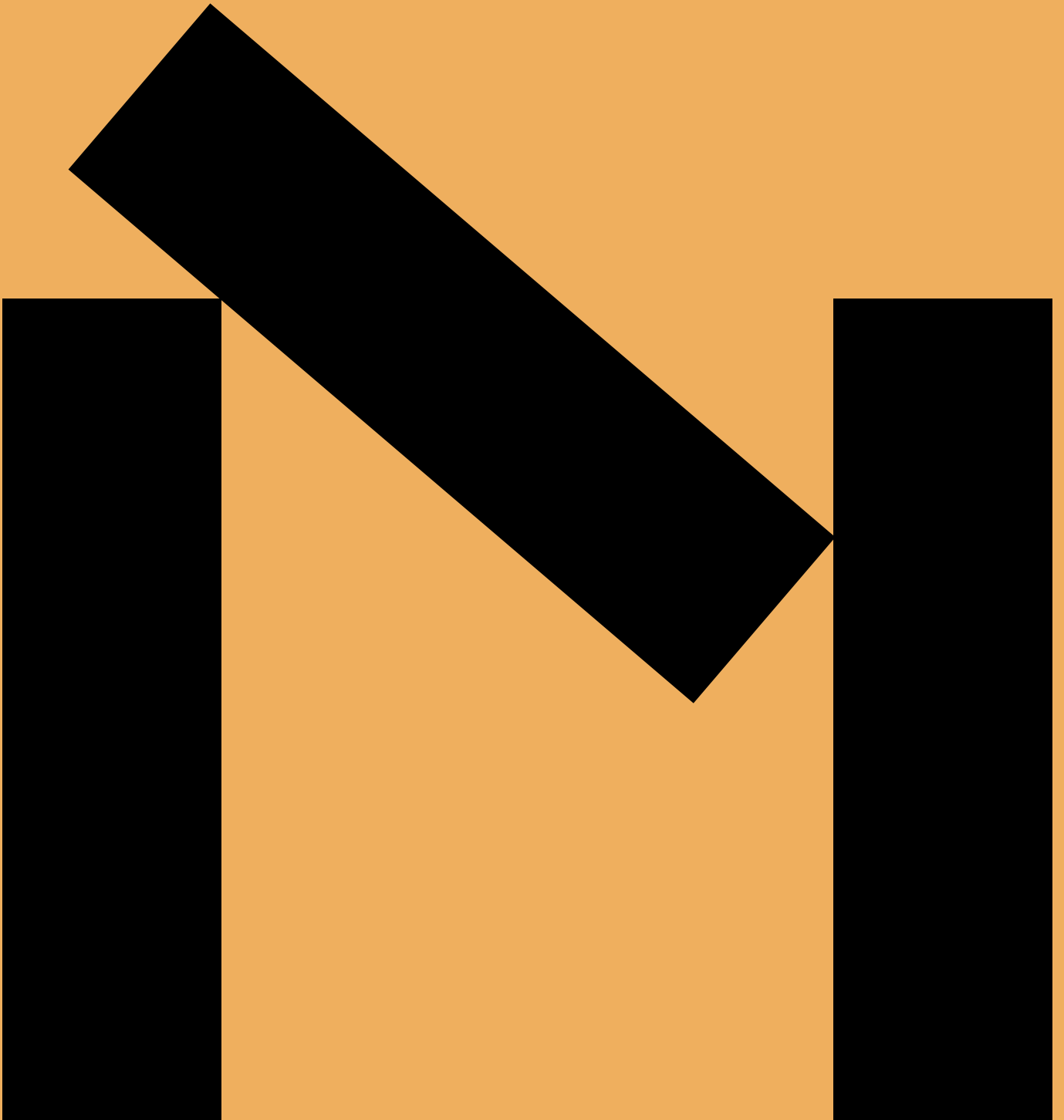
Père cri de la Première Nation de Thunderchild, M. Linklater a remporté le tout premier championnat national de l'Université de la Saskatchewan et des Saskatchewan Rattlers. Il a joué pour l'équipe nationale canadienne à la Coupe du monde FIBA 3X3. M. Linklater est récipiendaire de nombreux prix, dont l'intronisation au Temple de la renommée des sports de Saskatoon et au Temple de la renommée de l'athlétisme autochtone de l'Amérique du Nord, la Médaille du jubilé de platine de la Reine et *Future 40 under 40* de CBC Saskatchewan. Il est le cofondateur de Sohkiwin Solutions dont la mission est de combler le fossé entre les groupes non autochtones et autochtones. Il est également le fondateur de la campagne internationale *Boys with Braids*.



Sophie Montreuil

Depuis décembre 2019, Mme Montreuil, PhD, est directrice générale de l'ACFAS, l'Association francophone pour le savoir, qui a célébré son 100^e anniversaire en 2023 et compte 4 500 membres actifs. Auparavant, elle a occupé des postes de haute direction à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec, dont celui de directrice de la recherche et de l'édition, ainsi qu'à l'Association des communicateurs scientifiques du Québec. Elle a publié plusieurs ouvrages collectifs, dont *Faire connaissance: 100 ans de sciences en français* (2023) et *Histoires d'immigration au Québec* (2014).

Programme d'interaction publique



Notre programme

Depuis ses débuts, la Fondation soutient des boursières et boursiers dans des sujets de recherche qui sont fondamentaux pour l'avancement du Canada et de la société canadienne. La recherche de pointe contribue à renforcer le rôle du Canada dans le monde et de placer nos universités à la tête des classements internationaux. Les étudiants qui ont reçu une bourse de la Fondation recevront souvent d'autres reconnaissances et prix pendant leurs carrières professionnelles, indépendamment des disciplines et domaines : la bourse de la Fondation Pierre Elliott Trudeau est simplement la première désignation de leur leadership et leur volonté à servir le Canada pendant toute leur carrière. La bourse se différencie toutefois de tout autre soutien aux études doctorales au Canada par le fait que c'est bien plus qu'un soutien monétaire : nous créons une communauté, incluant nos plus de 500 anciennes et anciens, pour permettre à nos récipiendaires d'apprendre des modèles universitaires et non-universitaires afin de diversifier leur formation et leurs activités professionnelles.

Le programme d'interaction publique (PIP) de la Fondation a pour objectif de créer des occasions uniques d'apprentissage et de partager le savoir de façon transparente et innovatrice. Le PIP prend différentes formes, telles que des conférences, des séminaires, des classes de maître, des ateliers, des événements de réseautage et des publications. En outre, les membres de la communauté de la Fondation sont encouragés à organiser leurs propres événements et à collaborer avec d'autres établissements pour favoriser la compréhension d'enjeux nationaux et internationaux.

La cohorte 2021 termine son parcours de trois ans avec la Fondation Pierre Elliott Trudeau. Dans le cadre d'un événement de clôture, chacun des boursiers et boursières a présenté son projet de recherche doctoral.

Boursières et boursiers 2021

Roxana Akhmetova
María Juliana Angarita Bohórquez
Monique Auger
Prativa Baral
Lydie C. Belporo
Étienne Cossette-Lefebvre
Anick Desrosiers
Raphaël Grenier-Benoit
Kylie Heales
Jasmine Cassy Mah
Bryon Maxey
Kowan O'Keefe
Joshua Okyere
Chanelle Robinson
Cristina Wood



Espagne, Cohorte 2021



Les boursières et boursiers ont reçu cette pièce d'art conçue et fabriquée au Québec et 100 % écoresponsable.

Dans la dernière année, la Fondation a organisé neuf différentes activités pour sa communauté.



16 octobre 2023
Réception et lancement
de livre, Montréal, Qc
Communauté et invités

L'ancien mentor 2011, M. Guy Berthiaume (Bibliothécaire et archiviste du Canada émérite), et la boursière 2019, Mme Caroline Leblanc, ont présenté leurs publications récentes respectives à un groupe de boursiers, de *fellows* et de mentors ainsi qu'à des anciens dans les bureaux de la Fondation à Montréal.



6-10 janvier 2024
Comment fonctionne
Washington?
Cohorte 2022

Des membres de la cohorte 2022 ont participé à un riche programme de réseautage à Washington, DC, sous le leadership du groupe des mentors 2022. Comprendre comment Washington fonctionne et quel réseau utiliser pour discuter des idées de politiques publiques ont été au centre de cet événement qui a inclus des rencontres avec des représentants de la Banque mondiale, des visites aux Ambassades et des discussions au Centre Wilson, pour ne nommer que certains.

(Organisation: Monique Smith, mentore 2022)



12-20 avril 2024
Économies mondiales
en Argentine
Institut international
Cohorte 2022

Les boursiers, *fellows* et mentors 2022 se sont rendus en Argentine non seulement pour y discuter des défis concrets pour l'économie argentine, mais aussi pour collaborer de près avec des étudiants en études de deuxième et troisième cycles de l'université. Du temps a été prévu à l'horaire pour travailler sur des projets spécifiques collaboratifs.

(Organisation: Monique Smith, mentore 2022)



25-26 avril 2024
Naviguer le monde sans
leadership? Le Canada
et ses alliés dans une
ère de turbulence et de
rivalité géopolitique
Cohorte 2023, Centre des
affaires internationales,
Université Harvard, Boston

Plus que pour tout autre pays, la politique étrangère et l'engagement international du Canada ont longuement été prédits par ses relations avec ses alliés et la stabilité et fiabilité du leadership américain. Des chercheurs et des représentants non universitaires sont venus pour cette conférence afin de réfléchir ensemble sur ces questions et pour contribuer à la discussion autour des défis et options pour le Canada dans certains domaines du monde où le Canada a des intérêts politiques et économiques importants, comme les régions Euro-Atlantique ou les régions de l'Asie-Pacifique.

(Organisation: Antonia Maioni, *fellow 2023*)



13-18 mai 2024
Institut, Halifax, N.-É.
Cohorte 2023

Les boursiers de la cohorte 2023 ont eu la chance de discuter de leadership avec un programme préparé par les *fellows* et mentors 2023. Grâce à une représentation des universités locales et à une inclusion des représentants de la Nation Mi'kmaw et de différentes ONG, les boursiers ont pu aborder des questions de durabilité, de culture et de diplomatie en faisant un lien entre la recherche et la pratique. Le Musée canadien de l'immigration a permis des discussions sur l'art, l'histoire, les voix autochtones et l'expérience des Afro-néo-Écossais dans le système universitaire canadien. Des discussions à Grand Pré sur les Acadiens ont conclu le programme.



7-11 juin 2024
Retraite et rencontre
d'accueil
de la cohorte 2024
Paris, France

L'accueil de nouvelle cohorte 2024 a eu lieu exceptionnellement à Paris (France) plutôt qu'au Canada, ce qui a assuré un arrière-plan culturel fort riche pour cette première rencontre. En partenariat avec l'Association France-Canada, la Fondation a prévu un programme qui incluait des visites d'ONG et d'institutions du savoir de réputation mondiale, comme la Bibliothèque nationale de France et le Louvre, et d'autres institutions comme le Conseil d'État et le Sénat. Un lancement de livre par un ancien boursier à la Sorbonne et une réception organisée par un professeur de la Sorbonne ont complété le programme.



12-15 juin 2024
Bordeaux, France
Cohorte 2023

Ce voyage a servi à découvrir une des villes françaises les plus importantes. Le rôle de la ville dans le passé et surtout sa contribution au marché des esclaves faisaient autant partie des discussions que son effort actuel pour contribuer à la justice sociale avec des initiatives comme l'Écosystème Darwin. Le rôle économique bordelais, son rôle politique et ses efforts artistiques et culturels ont été illustrés dans le Musée d'art contemporain et le Musée Mer Marine.
(Organisation : Stephan Delaux, mentor 2023)



19-23 août 2024
Mushuau-Nipi, Qc
Retraite d'immersion
autochtone
Ouvverte à toutes
les cohortes

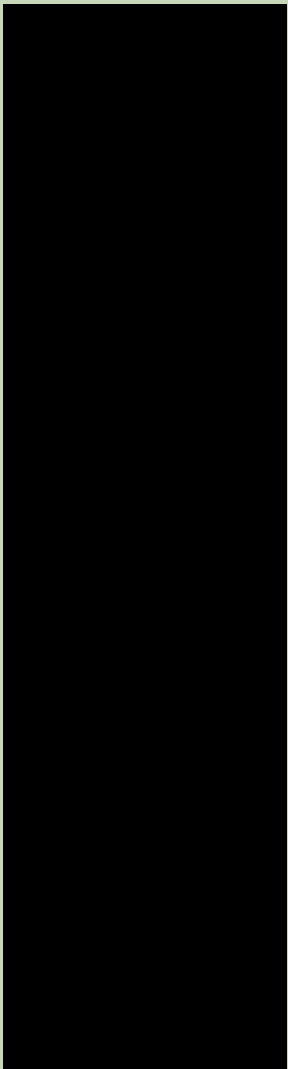
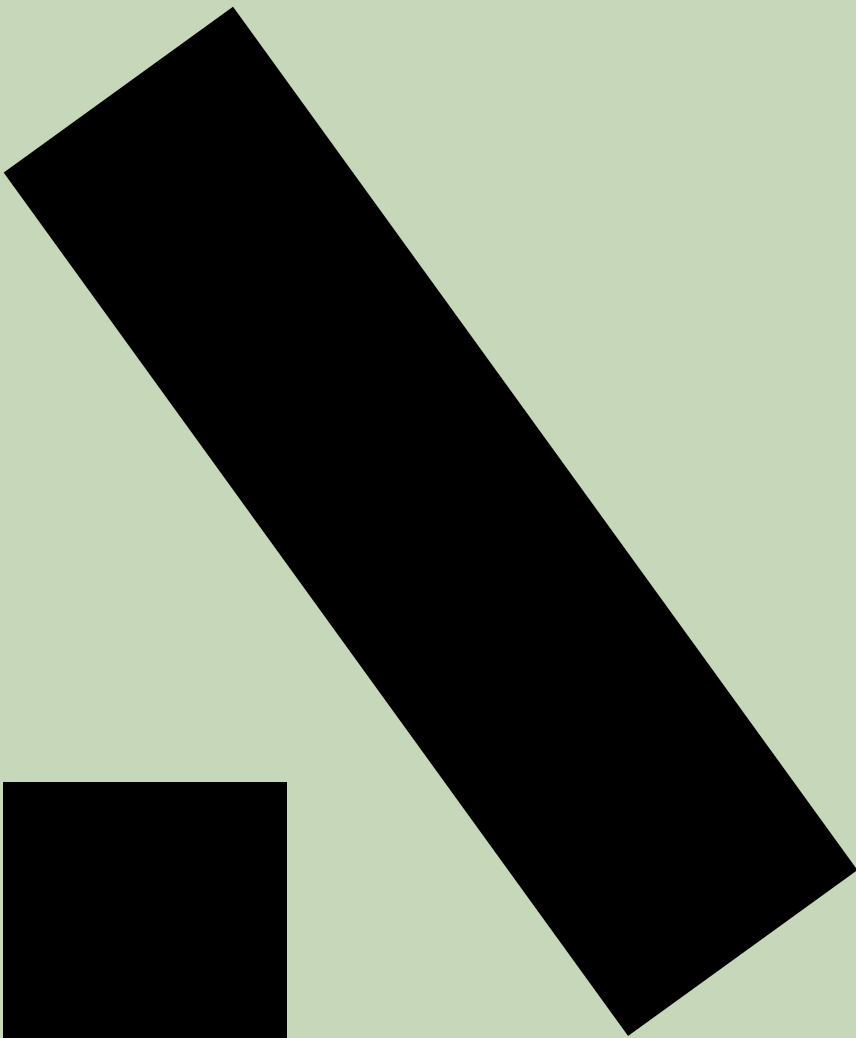
Les boursiers, *fellows* et mentors de plusieurs cohortes ont été invités à participer à une retraite d'immersion autochtone sur invitation de la corporation de Mushuau-nipi. Pendant cette retraite, les participants ont pu vivre dans un environnement véritablement unique, se plongeant dans les nuances de la langue et des pratiques Innu. Une expérience d'une valeur essentielle. Les boursiers, *fellows* et mentors ont pu ainsi engager de près avec les traditions, la langue, le savoir et l'histoire du peuple Innu.



18-21 août 2024
Cercle autochtone
Saskatoon, Sask.

Des membres actuels autochtones de la Fondation ont été invités par la présidente de la Fondation pour un tout premier cercle autochtone. Se réunissant au parc Wanuskewin sur la suggestion d'un des mentors, apprendre des gardiens du savoir autochtones, honorer et reconnaître l'importance de ce savoir et refléter cela dans des étapes concrètes pour inclure des instruments de savoir et d'apprentissages dans les activités de la Fondation ont été l'objectif de cette première rencontre. Des réunions annuelles sont prévues et plus de détails à propos des étapes de réconciliation et de réconcili-action seront discutés avec des gardiens du savoir autochtones.

Gouvernance



Conformément à la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, la Fondation Pierre Elliott Trudeau est dirigée par deux entités: l'Assemblée des membres et le Conseil d'administration. Toutes deux bénévoles, ces équipes dynamiques et dévouées fournissent des conseils d'experts fondés sur une solide expérience et une sagesse diversifiée.

Membres

Les membres élisent les administrateurs et administratrices du Conseil d'administration, approuvent les modifications aux règlements administratifs et désignent les vérificateurs externes. Ils et elles sont élus pour un mandat renouvelable de cinq ans.

Membre honoraire

Joe MacInnis

Membres titulaires

(au 31 août 2024)

John English
Président des membres
Wendell Nii Laryea Adjetey¹
Thomas S. Axworthy
Dennis M. Browne
Denise Chong
John Fraser
Ron Graham²
Steven Hoffman¹
Edward Johnson
Frederick H. Lowy
Bruce McNiven
Farah Mohamed²
Mayo Moran
Robert Murdoch
Patrick Pichette
Duncan Reid
Sean E. Riley
Roy Romanow
Peter Sahlas
Nancy Southam
Stephen J. Toope
Alexandre Trudeau

Conseil d'administration

Les administrateurs et administratrices supervisent la gestion des affaires et des activités de la Fondation. Ils et elles sont élus par les membres de la Fondation pour un mandat renouvelable de deux ans.

Administrateurs et administratrices

Peter Sahlas
Président du Conseil d'administration³
Pascale Alpha
Martha Durdin
Feridun Hamdullahpur
Edward Johnson
Président intérimaire du Conseil d'administration⁴
Bruce McNiven
Nimi Nanji-Simard
Alain-Désiré Nimubona¹
Duncan Reid
Deborah Saucier
Marina Sharpe¹

Président du Conseil d'administration émérite

Edward Johnson⁵

¹ À partir du 30 juillet 2024

² Jusqu'au 17 novembre 2023

³ À partir du 3 mai 2024

⁴ Jusqu'au 3 mai 2024

⁵ À partir du 4 mai 2024

Comité d'étude des demandes et mises en nomination 2024 (CÉDMN)

La Fondation Pierre Elliott Trudeau est reconnaissante de la contribution active des membres de ses comités d'étude des demandes et mises en nomination (CÉDMN). Les comités du CÉDMN soutiennent la mission de la Fondation en évaluant et en interviewant les candidats et candidates qui seront recommandés au Conseil d'administration.

CÉDMN

- Mona Nemer
Présidente des comités de sélection
- Christian Berthelsen
- Guy Berthiaume
- Bettina B. Cenerelli
- François Crépeau
- Martha Durdin
- Benjamin Gagnon Chainey
- Alain-Désiré Nimubona
- Lara Rosenoff Gauvin
- Marina Sharpe
- Eldon Yellowhorn

Comité de validation autochtone

- Celeste Pedri-Spade
- Kim TallBear
- Zoe Todd



Paris, Cohorte 2024



Halifax, Cohorte 2023



Parc provincial Blomidon, Cohorte 2023

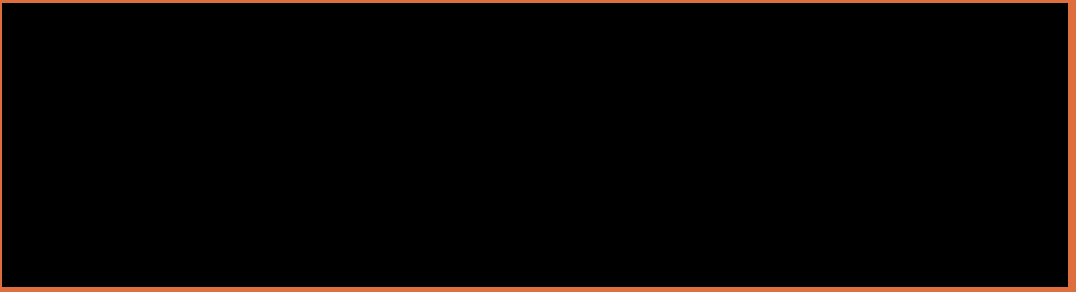


Paris, Cohorte 2024



Bordeaux, Cohorte 2023

Dons



La Fondation Pierre Elliott Trudeau est un organisme de bienfaisance enregistré. La Fondation est profondément reconnaissante pour tous les dons qui contribuent à sa mission.

Fondation McCall MacBain

Dans le cadre d'une entente de financement, la Fondation McCall MacBain s'est généreusement engagée à équilibrer, dollar pour dollar, les dons philanthropiques versés à la Fondation Pierre Elliott Trudeau.



Halifax, Cohorte 2023

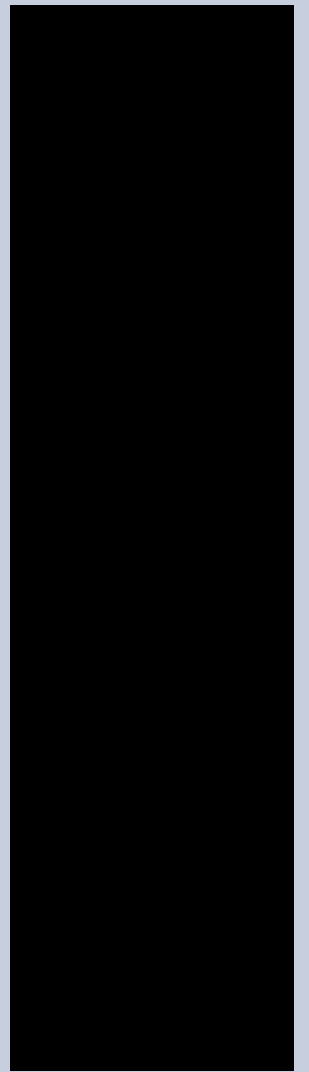
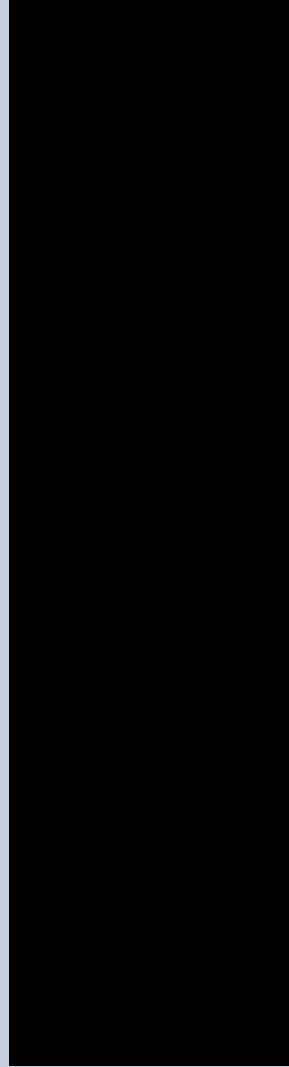
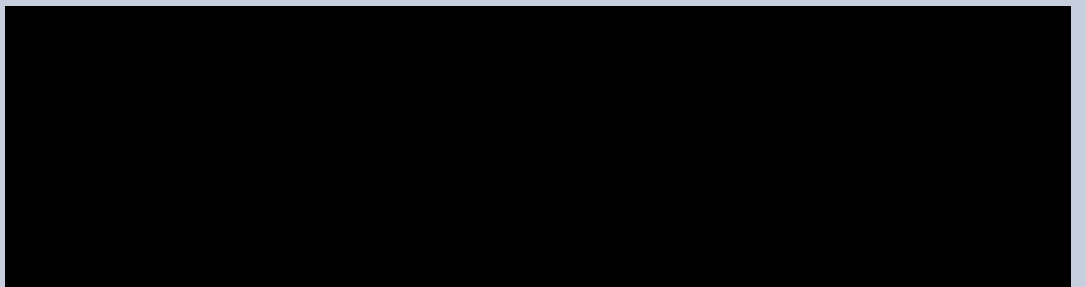
« J'ai foi dans les sociétés pluralistes.
Je crois que la voie du progrès passe par le libre échange des idées et la confrontation des systèmes de valeurs. [...] le défi, c'est que tous ces systèmes de valeurs rivalisent entre eux pour atteindre à l'excellence ; c'est ce défi qui permet à une société de fonder son développement sur la recherche de l'excellence. »

- Pierre Elliott Trudeau



Grand-Pré, Cohorte 2023

États financiers



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de La Fondation Pierre Elliott Trudeau/
The Pierre Elliott Trudeau Foundation

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Fondation Pierre Elliott Trudeau/The Pierre Elliot Trudeau Foundation (la Fondation) au 31 août 2024 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation, qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 août 2024 ;
- l'état de l'évolution des actifs nets pour l'exercice clos à cette date ;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date ;
- le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce

que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

(s)PricewaterhouseCoopers LLP¹
Montréal (Québec)
Le 12 décembre 2024

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500
Montréal (Québec) CANADA H3B 4Y1
T +1 514 205-5000
F +1 514 876-1502

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A116819

Situation financière

Au 31 août 2024

	2024	2023
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	573 403	1 214 398
Frais payés d'avance et autres comptes débiteurs	640 415	1 206 229
	1 213 818	2 420 627
Placements à la juste valeur (note 4)	163 583 820	149 030 731
Immobilisations corporelles (note 5)	93 650	115 218
Immobilisations incorporelles (note 6)	1 194	1 492
	164 892 482	151 568 068
Passif		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	1 412 918	2 131 165
Partie à court terme des bourses d'études à payer (note 8 (a))	1 034 385	888 792
Partie à court terme des <i>fellowships</i> à payer (note 8 (b))	136 837	114 892
Partie à court terme des mentorats à payer (note 8 (c))	81 106	71 737
	2 665 246	3 206 586
Dons reportés (note 7)	98 079	98 079
Bourses d'études à payer (note 8 (a))	1 766 259	1 209 107
Fellowships à payer (note 8 (b))	286 764	246 573
Mentorats à payer (note 8 (c))	363 231	267 421
	2 514 333	1 821 180
	5 179 579	5 027 766
Actifs nets		
Actif net affecté aux dotations (notes 3 et 9)	–	125 000 000
Actif net grevé d'une affectation d'origine interne (notes 3 et 10)	158 797 837	19 478 579
Actif net non affecté (notes 3 et 11)	820 222	1 945 012
Actif net investi dans les immobilisations corporelles et incorporelles (notes 3, 5, et 6)	94 844	116 711
	159 712 903	146 540 302
	164 892 482	151 568 068

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Évolution des actifs nets

Pour l'exercice clos le 31 août 2024

					2024	2023
	Affecté aux dotations	Grevé d'une affectation d'origine interne	Non affecté	Investi dans les immobilisations corporelles et incorporelles	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	(notes 3 et 9)	(notes 3 et 10)	(notes 3 et 11)	(notes 3, 5 et 6)		
Solde à l'ouverture de l'exercice	125 000 000	19 478 579	1 945 012	116 711	146 540 302	139 021 540
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus) de l'exercice						
Avant modifications des restrictions en relation avec le fonds de dotation	–	14 319 258	(1 124 790)	(21 867)	13 172 601	7 518 762
Modifications des restrictions en relation avec le fonds de dotation (note 3)	–	125 000 000	–	–	125 000 000	–
	–	139 319 258	(1 124 790)	(21 867)	138 172 601	7 518 762
Modifications des restrictions en relation avec le fonds de dotation (note 3)	(125 000 000)	–	–	–	(125 000 000)	–
Solde à la clôture de l'exercice	–	158 797 837	820 222	94 844	159 712 903	146 540 302

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Résultats

Pour l'exercice clos le 31 août 2024

	2024	2023
	\$	\$
Revenus		
Revenus d'investissement	2 804 518	2 897 146
Gain net (perte) à la cession de placements à la juste valeur	(2 413 287)	8 404 423
Gain net non réalisé sur les placements à la juste valeur	22 875 246	4 937 954
Dons (note 15)	50 050	249 747
	<u>23 316 527</u>	<u>16 489 270</u>
Dépenses		
Programme d'interaction publique (note 14 (b))	1 866 654	3 173 255
Programme de bourses d'études	2 642 613	1 540 713
Programmes de <i>fellowship</i> et de mentorat (note 8 (d))	877 428	164 606
Planification et mise en œuvre des programmes (note 16)	1 536 500	1 797 703
Administration (note 16)	394 580	364 657
Placement et gestion (note 16)	1 088 827	788 408
Rayonnement, développement et autres (note 16)	1 737 324	1 141 166
	<u>10 143 926</u>	<u>8 970 508</u>
Excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice avant modifications des restrictions en relation avec le fonds de dotation	13 172 601	7 518 762
Modifications des restrictions en relation avec le fonds de dotation (note 3)	125 000 000	–
Excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice	<u>138 172 601</u>	<u>7 518 762</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 août 2024

	2024	2023
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités de fonctionnement		
Excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice	138 172 601	7 518 762
Ajustements pour		
Perte nette (gain) à la cession de placements à la juste valeur	2 413 287	(8 404 423)
Gain net non réalisé sur les placements à la juste valeur	(22 875 246)	(4 937 954)
Dons reçus en nature	–	(104 458)
Dépense d'intérêts des programmes de bourses d'études, de <i>fellowship</i> et de mentorat (note 8 (e))	110 789	52 282
Amortissement des immobilisations corporelles	21 568	109 715
Amortissement des immobilisations incorporelles	298	32 465
Modifications des restrictions en relation avec le fonds de dotation	(125 000 000)	–
	(7 156 703)	(5 733 611)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Diminution (augmentation) des		
Frais payés d'avance et autres comptes débiteurs	565 814	(363 469)
Augmentation (diminution) des		
Comptes créditeurs et charges à payer	(718 247)	403 362
Dons reportés	–	(140 000)
Bourses d'études, <i>fellowships</i> et mentorats à payer	759 271	(584 307)
	606 838	(684 414)
	(6 549 865)	(6 418 025)
Activités d'investissement		
Achat de placements à la juste valeur	(20 065 839)	(16 108 220)
Produit de la cession de placements à la juste valeur	25 974 709	22 119 242
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	–	(4 192)
	5 908 870	6 006 830
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(640 995)	(411 195)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	1 214 398	1 625 593
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	573 403	1 214 398

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

1 Constitution et nature des activités

La Fondation Pierre Elliott Trudeau/The Pierre Elliott Trudeau Foundation (la Fondation) a été créée par lettres patentes émises le 7 février 2001 en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes et a commencé ses activités en mars 2002. Le 31 mai 2014, la Fondation a été prorogée en vertu de l'article 211 de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. La Fondation a été officiellement agréée à titre d'organisme de bienfaisance en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) le 22 janvier 2003.

La Fondation est un organisme de bienfaisance indépendant et sans affiliation politique, créé en 2001 pour rendre hommage à l'ancien premier ministre du Canada. Avec l'appui de la Chambre des communes, le gouvernement du Canada lui a confié, en 2002, la gestion du Fonds pour l'avancement des sciences humaines et humanités. Le 31 juillet 2024, l'entente de financement avec le gouvernement du Canada a été résiliée. La Fondation bénéficie également du soutien de ses donateurs. Grâce à ses bourses doctorales, *fellowships*, mentorats et événements publics, la Fondation suscite la réflexion et l'engagement dans quatre thèmes cruciaux pour les Canadiens et Canadiennes : les droits de la personne et la dignité humaine, la citoyenneté responsable, le Canada et le monde et les populations et leur environnement naturel.

2 Principales méthodes comptables

Base de présentation

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des revenus et des dépenses de l'exercice visé. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Instruments financiers

Les actifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Fondation. La comptabilisation à la date du règlement est utilisée. Les passifs financiers sont comptabilisés au coût.

La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements sont comptabilisés à leur juste valeur, et les gains ou les pertes découlant de leur réévaluation à la clôture de chaque exercice sont compris dans les résultats. Les coûts de transaction sont comptabilisés dans les résultats lorsqu'ils sont engagés.

Les frais payés d'avance et autres comptes débiteurs sont initialement évalués à la juste valeur et ensuite au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Fondation, le coût amorti des comptes débiteurs correspond au coût en raison de leur échéance à court terme.

Les comptes créditeurs et charges à payer ainsi que le passif à long terme sont initialement évalués à la juste valeur et ensuite au coût amorti, d'après la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Fondation, cette valeur correspond au coût en raison de leur échéance à court terme, à l'exception du passif à long terme, qui est évalué à la valeur actualisée lors de la comptabilisation initiale.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts dans une grande institution financière et les soldes des portefeuilles de placement.

Comptabilisation des revenus

Dons

La Fondation utilise la méthode du report pour la comptabilisation des dons. Les dons affectés sont comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. Les dons non affectés

sont comptabilisés à titre de revenus au fur et à mesure qu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si la réception du montant est raisonnablement assurée.

Contributions au fonds de dotation

La Fondation utilise la méthode du report pour la comptabilisation des contributions de dotation. Les contributions au fonds de dotation sont présentées comme des augmentations directes de l'actif net. Elles ne sont pas comptabilisées comme des revenus, car elles doivent être maintenues en permanence.

Gains et pertes à la cession de placements à la juste valeur

Les gains et les pertes à la cession de placements à la juste valeur sont comptabilisés au moment de la cession et correspondent à l'écart entre le produit de la cession et le coût.

Programmes de bourses d'études, de *fellowship* et de mentorat

Les programmes de bourses d'études, de *fellowship* et de mentorat sont comptabilisés comme passifs et dépenses dans l'exercice au cours duquel leur approbation a été fournie. Dans un esprit de rigueur, la surveillance des programmes se fait de façon continue. Puisque les programmes comportent des engagements étalés sur plusieurs exercices, les modifications aux montants engagés sont ajustées dans l'exercice au cours duquel elles se produisent.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement correspondant.

L'amortissement est calculé selon la méthode d'amortissement dégressif sur la durée de vie utile des actifs, aux taux suivants :

Équipement de communication	20%
Matériel de bureau	20%
Matériel informatique	25% à 33%

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire en fonction de la durée du bail de 10 ans.

Les œuvres d'art ne sont pas amorties, compte tenu de leur durée de vie pratiquement illimitée.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées de logiciels, qui sont comptabilisés au coût et amortis à un taux de 20%.

Dépréciation d'actifs à long terme

La Fondation révisé les valeurs comptables de ses actifs à long terme en comparant la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs avec les flux monétaires futurs non actualisés prévus qui seront générés par cet actif ou ce groupe d'actifs, lorsqu'un événement indique que sa valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un groupe d'actifs détenus pour utilisation est supérieure à la somme des flux de trésorerie non actualisés qui devraient provenir de son utilisation ou de sa cession éventuelle. La perte de valeur est évaluée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur basée sur le prix en vigueur sur le marché, si disponible, ou sur la méthode des flux monétaires futurs actualisés.

3

Informations à fournir sur le capital

Au 31 août 2024, la structure du capital de la Fondation se compose des actifs nets suivants :

	2024	2023
	\$	\$
Actif net affecté aux dotations (note 9)	–	125 000 000
Actif net grevé d'une affectation d'origine interne (note 10)	158 797 837	19 478 579
Actif net non affecté (note 11)	820 222	1 945 012
Actif net investi dans les immobilisations corporelles et incorporelles (notes 5 et 6)	94 844	116 711
	159 712 903	146 540 302

À la suite des modifications décrites à la note 1, il n'y a plus de restrictions externes pour le fonds de dotation accordé par le gouvernement du Canada, et cela a été constaté dans l'état des revenus et des dépenses. De plus, à la suite des modifications décrites à la note 1, il existe maintenant des restrictions internes à l'égard de l'utilisation de ces fonds, qui ont été transférés à l'actif net affecté d'origine interne dans l'état de l'évolution des actifs nets.

La Fondation gère donc son capital afin d'atteindre les objectifs suivants : préserver le capital initial de 125 000 000 \$ de la dotation ; protéger la dotation contre les incidences de l'inflation ; financer les opérations courantes et futures ; s'assurer qu'elle est capable de respecter ses obligations financières lorsqu'elles sont dues et préserver sa capacité à poursuivre l'évolution des programmes à long terme.

4 Placements à la juste valeur

En 2017, la Fondation a élaboré une nouvelle politique de placement conforme aux directives actuelles du ministère des Finances du Canada sur les fonds de dotation. Ladite politique a reçu l'approbation du ministère le 28 mars 2017. La Fondation a amorcé la transition de ses portefeuilles une fois que les lignes directrices concernant les placements contenus dans l'entente de financement sur le Fonds pour l'avancement des sciences humaines et humanités ont été amendées, le 18 juillet 2017. Compte tenu de la complexité accrue du nouveau portefeuille et de la capacité administrative limitée de la Fondation, le comité des finances et des investissements a eu recours à des services d'investissement délégués pour assister la Fondation dans la transition qui s'est achevée en 2018.

Le 28 juillet 2023, le ministère des Finances du Canada a approuvé la révision de la politique de placement élaborée par la Fondation.

À la suite des modifications décrites à la note 1, la politique de placement révisée demeure en vigueur. En vertu de la politique de placement, la Fondation est tenue d'investir dans un portefeuille diversifié, et les titres d'obligations à revenu fixe investis doivent, au minimum, avoir une notation équivalente à la notation BBB attribuée par Standard & Poor's, par au moins deux des quatre principales agences de notation de crédit.

Les placements à la juste valeur sont présentés dans l'actif à long terme, car les fonds communs de placement n'ont pas de date d'échéance.

	2024	2023
	\$	\$
Fonds commun de placement à court terme	4 900 295	3 723 406
Fonds commun d'obligations canadiennes	47 249 119	45 228 795
Fonds commun d'actions canadiennes	8 633 548	10 271 900
Fonds commun d'actions mondiales	90 567 068	76 376 825
Fonds d'actifs non traditionnels	12 233 790	13 429 805
	163 583 820	149 030 731

5 Immobilisations corporelles

	2024		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
	\$	\$	\$	\$
Équipement de communication	58 544	48 067	10 477	13 096
Matériel de bureau	165 584	144 881	20 703	25 879
Matériel informatique	174 648	155 961	18 687	24 916
Améliorations locatives	884 518	884 518	–	7 544
Œuvres d'art	43 783	–	43 783	43 783
	1 327 077	1 233 427	93 650	115 218

6 Immobilisations incorporelles

	2024		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
	\$	\$	\$	\$
Logiciels	62 051	60 857	1 194	1 492

7

Dons reportés

Les dons reportés représentent les dons affectés destinés à couvrir les charges relatives aux activités spéciales.
Les dons n'ont pas de date d'échéance.

	2024	2023
	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	98 079	238 079
Moins: résolution de donations	–	140 000
Solde à la clôture de l'exercice	98 079	98 079

8

Passif à long terme

a) Bourses d'études à payer

	2024	2023
	\$	\$
Partie à court terme des bourses d'études à payer	1 034 385	888 792
Partie à long terme des bourses d'études à payer pour les exercices se clôturant le 31 août 2025	–	944 457
2026	1 367 034	264 650
2027	399 225	–
	1 766 259	1 209 107
	2 800 644	2 097 899

b) Fellowships à payer

	2024	2023
	\$	\$
Partie à court terme des fellowships à payer	136 837	114 892
Partie à long terme des fellowships à payer pour les exercices se clôturant le 31 août 2025	–	189 255
2026	209 424	57 318
2027	77 340	–
	286 764	246 573
	423 601	361 465

c) Mentorats à payer

	2024	2023
	\$	\$
Partie à court terme des mentorats à payer	81 106	71 737
Partie à long terme des mentorats à payer pour les exercices se clôturant le 31 août 2025	–	190 239
2026	266 557	77 182
2027	96 674	–
	363 231	267 421
	444 337	339 158

d) Dépenses des programmes de *fellowship* et de mentorat

Au 31 août 2024, la direction a revu les estimations de ses engagements pluriannuels en diminuant les montants des *fellowships* et des mentorats à payer. Par conséquent, les dépenses liées aux programmes de *fellowship* et de mentorat se composent de :

	2024	2023
	\$	\$
Dépenses des programmes de <i>fellowship</i> et de mentorat	710 113	460 877
Réévaluation de l'estimation des <i>fellowships</i> et des mentorats à payer	167 315	(296 271)
	877 428	164 606

e) Dépense d'intérêts hors caisse

La dépense d'intérêts hors caisse incluse dans les dépenses des programmes, calculée au taux de 6,12% (3,17% en 2023) selon la méthode du taux d'intérêt effectif, se détaille comme suit :

	2024	2023
	\$	\$
Programme des bourses d'études	80 590	39 216
Programme de <i>fellowship</i>	16 343	8 013
Programme de mentorat	13 856	5 053
	110 789	52 282

9 Actif net affecté aux dotations

En mars 2002, la Fondation a signé une entente de financement avec le gouvernement du Canada selon laquelle ce dernier a consenti une dotation de 125 000 000 \$ à la Fondation afin que le Fonds pour l'avancement des sciences humaines et humanités puisse être établi.

À la suite des modifications décrites à la note 1, la Fondation continue de détenir le capital initial de 125 000 000 \$ à titre de fonds affectés d'origine interne (note 10).

10 Actif net grevé d'une affectation d'origine interne

Le Conseil d'administration de la Fondation restreint une partie de l'excédent des revenus sur les dépenses d'un exercice donné afin de protéger l'actif net grevé d'une affectation d'origine interne (auparavant la dotation), tel qu'il est décrit à la note 3. Lorsque les résultats d'un exercice sont insuffisants, le Conseil d'administration ne capitalise aucun montant.

À la suite des modifications décrites à la note 1, le Conseil d'administration de la Fondation a, depuis le 1^{er} août 2024, affecté à l'interne le montant du capital de 125 000 000 \$ dans le prolongement des objectifs du Fonds pour la recherche avancée en sciences humaines.

Pour l'exercice clos le 31 août 2024, la Fondation a affecté un actif net grevé d'affectations internes de 139 319 258 \$. Pour l'exercice clos le 31 août 2023, la Fondation a affecté un actif net grevé d'affectations internes de 8 285 565 \$ à l'excédent des dépenses sur les revenus qui n'est pas autrement couvert par la croissance cumulative du fonds (note 11).

Au 31 août 2024, l'actif net grevé d'une affectation d'origine interne s'élevait à 158 797 837 \$ (19 478 579 \$ au 31 août 2023).

11 Actif net non affecté

L'actif net non affecté représente la somme cumulative des excédents annuels des revenus sur les dépenses après déduction, des actifs nets investis en immobilisations corporelles et de toutes les affectations d'origine interne.

Le fonds de dons privés est constitué des dons privés non affectés reçus par la Fondation, déduction faite des dépenses de rayonnement, de développement et autres (note 16), ainsi que des revenus de placement déduction faite des dépenses de placements et de gestion générées par ce fonds. Le fonds de dons privés est distinct du fonds affecté en interne (anciennement le fonds de dotation) et n'est pas assujéti à l'entente de financement avec le gouvernement du Canada (note 16).

Depuis l'exercice clos le 31 août 2017, l'actif net non affecté est exclusivement issu du fonds de dons privés.

Au 31 août 2024, l'actif net non affecté s'élevait à 820 222 \$ (1 945 012 \$ au 31 août 2023).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La Fondation est exposée au risque de liquidité principalement du fait de ses comptes créditeurs et charges à payer et des bourses d'études, des *fellowships* et des mentorats à payer. L'objectif de la Fondation est de disposer de liquidités suffisantes pour faire face à toutes les obligations lorsqu'elles deviennent exigibles. La Fondation surveille ses soldes de trésorerie et ses flux de trésorerie et les compense par des sorties de fonds prévues et engagées.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une entité liée à un instrument financier entraîne une perte financière pour l'autre partie en ne s'acquittant pas de son obligation. La Fondation est potentiellement exposée au risque de crédit par ses frais payés d'avance et autres comptes débiteurs et ses placements à la juste valeur.

La Fondation détient des placements dans des fonds communs d'obligations canadiennes, tel qu'il est mentionné à la note 4, et réduit le risque de crédit en ne faisant affaire qu'avec des contreparties solvables. Le comité des finances et des investissements surveille le risque de crédit de ces placements de façon continue.

Selon la direction, il n'y a aucun risque de crédit important au 31 août 2024.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La Fondation est exposée aux risques de change et de taux d'intérêt.

a) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du cours des devises. Il y a risque de change lorsque des actifs financiers ou des passifs financiers sont libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de la Fondation.

La Fondation est exposée à un risque de change, car les transactions effectuées avec des fournisseurs situés à l'extérieur du Canada sont conclues principalement en dollars américains.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux variable. Les instruments à taux fixe exposent la Fondation à un risque lié à la juste valeur, tandis que les instruments à taux variable l'exposent à un risque lié aux flux de trésorerie. Le risque de taux d'intérêt de la Fondation s'établit comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Taux variable
Placements à la juste valeur	Taux fixe
Frais payés d'avance et autres comptes débiteurs et tous les passifs	Ne portent pas intérêt

Engagements

- a)** Les montants maximaux engagés à l'égard des frais de recherche, de déplacement et de réseautage sont liés aux cohortes de 2021, 2022, 2023 et 2024 – bourses d'études, *fellowships* et mentorats – qui, comme pour les cohortes antérieures, ne peuvent plus différer leurs allocations non dépensées (note 14).

	\$
Exercices se clôturant le 31 août 2025	1 868 898
2026	850 000
2027	470 000

- b)** Les loyers minimaux futurs en vertu de contrats de location-exploitation, du bail et d'autres engagements contractuels pour les trois prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
Exercices se clôturant le 31 août 2025	212 364
2026	160 292
2027	4 077

Le bail du bureau de la Fondation prend fin le 30 septembre 2026.

Programme d'interaction publique (PIP)

Le Programme d'interaction publique (PIP) rassemble les récipiendaires actifs et anciens récipiendaires de tous les programmes de la Fondation : bourses doctorales, *fellowship* et mentorat. Le PIP soutient les efforts que ces récipiendaires consacrent à discuter des questions liées aux quatre thèmes prioritaires de la Fondation. Le programme comporte deux volets :

- a) Les dépenses de recherche, de déplacement et de réseautage regroupent les allocations mises à la disposition des récipiendaires, qu'ils soient boursiers, *fellows* ou mentors, pour travailler à des projets communs, participer aux événements de la Fondation et disséminer les conclusions de leurs travaux et recherches. Les dépenses de recherche, de déplacement et de réseautage engagées par les récipiendaires sont remboursées conformément aux politiques de la Fondation.

Pour soutenir les efforts continus de la Fondation à occuper un rôle de premier plan sur les questions d'importance pour le Canada et le monde, les récipiendaires pouvaient auparavant utiliser leur allocation aux fins du programme au-delà de la durée officielle de leur bourse d'études, de leur *fellowship* ou de leur mentorat. Cela ne visait que les boursiers des cohortes de 2015 et de 2016 ainsi que les *fellows* des cohortes de 2014 à 2016. Pour ces cohortes, les allocations non utilisées sont présentées dans les comptes créditeurs et charges à payer. En 2017, cette pratique a été abandonnée et n'est plus offerte aux cohortes de boursiers, de *fellows* et de mentors.

Durant l'exercice, la Fondation a accordé 16 bourses d'études, 5 *fellowships* et 5 mentorats (14 bourses d'études, 4 *fellowships* et 4 mentorats en 2023). En 2024 et en 2023, un *fellowship* a été le résultat d'un partenariat avec Fulbright Canada.

- b) Le PIP offre également un soutien financier et logistique à divers événements et activités organisés par la Fondation ou en partenariat, qui visent à générer des connaissances et à créer des occasions d'apprendre et d'échanger des idées :

	2024	2023
	\$	\$
Dépenses de recherche, de déplacement et de réseautage	775 823	873 645
Événements et activités	1 090 831	2 299 610
	<u>1 866 654</u>	<u>3 173 255</u>

Revenu de dons

	2024	2023
	\$	\$
Revenu de dons constaté au cours de l'exercice	50 050	249 747

Les dons versés par des administrateurs, des membres ou des dirigeants de la Fondation et les parties qui leur sont liées sont de néant en 2024 (1 100 \$ en 2023).

Relevé des dépenses

	2024	2023
	\$	\$
Planification et mise en œuvre des programmes		
Salaires et charges sociales	821 284	770 932
Honoraires	392 406	668 999
Loyer et frais d'occupation	284 043	343 395
Rayonnement et communications	38 767	14 377
	<u>1 536 500</u>	<u>1 797 703</u>
Administration		
Salaires et charges sociales	133 486	118 905
Honoraires	214 815	192 861
Loyer et frais d'occupation	46 166	52 891
Rayonnement et communications	113	-
Frais du service d'administration couverts par le fonds de dons privés	-	(251 091)
	<u>394 580</u>	<u>113 566</u>
Rayonnement, développement et autres		
Salaires et charges sociales	55 576	36 062
Honoraires	1 662 480	995 214
Loyer et frais d'occupation	19 221	16 041
Rayonnement et communications	47	93 849
Frais du service d'administration couverts par le fonds de dons privés	-	251 091
	<u>1 737 324</u>	<u>1 392 257</u>

Le relevé des dépenses présente les coûts engagés pour soutenir les bourses d'études, les *fellowships* et les mentorats.

Pour refléter la nature de ses activités de bienfaisance, la Fondation ventile certaines de ses charges entre les services de planification et de mise en œuvre des programmes, d'administration ainsi que de rayonnement, de développement et autres.

Les coûts des services d'administration et de planification et de mise en œuvre des programmes sont pris en charge par le fonds affecté d'origine interne (auparavant le fonds de dotation), alors que les coûts du service de rayonnement, de développement et autres sont pris en charge par le fonds de dons privés (note 11).

Les dépenses de placement et de gestion totalisant 1 088 827 \$ (788 408 \$ en 2023) sont couvertes par le fonds affecté d'origine interne (auparavant le fonds de dotation) et représentent les honoraires des conseillers et des conseillères en investissement ainsi que l'affectation de coûts liés à la gouvernance et à la surveillance des fonds et de la politique de placement.

En 2018, la Fondation a décidé que les dépenses en excédent des dépenses à l'égard du plafond pour les frais d'exploitation, tel qu'il est prescrit dans l'entente de financement avec le gouvernement du Canada, pouvaient être récupérées par le fonds de dons privés à la clôture de l'exercice. Pour l'exercice clos le 31 août 2024, à la suite des modifications décrites à la note 1, le montant puisé dans le fonds de dons privés est de néant (251 091 \$ en 2023).

